

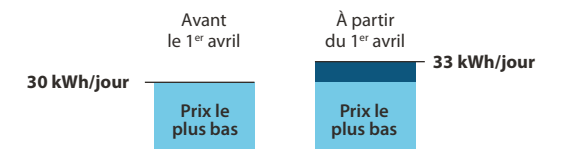


Du nouveau pour les tarifs D et DM

Plus de kilowattheures au prix le plus bas

Depuis le 1^{er} avril 2017, vous avez droit à 3 kilowattheures (kWh) de plus par jour **au prix le plus bas** de votre tarif.

L'économie sur ces 3 kWh supplémentaires par jour, qui représentent **jusqu'à 90 kWh par mois** désormais facturés à un prix plus avantageux, s'élève à près de 35 %.



Ajustement tarifaire inférieur à l'inflation

Pour la deuxième année de suite, Hydro-Québec respecte son engagement en appliquant un ajustement tarifaire inférieur à l'inflation. En effet, la Régie de l'énergie a autorisé un ajustement de 0,7 %, qui prend effet le 1^{er} avril 2017, pour tous les clients résidentiels et la majorité des clients d'affaires.

Pour plus de renseignements sur votre tarif, visitez le hydroquebec.com/tarifs.